

ABX Minipack LMG 4,2L Lot 091207 et suivants	A91A00202FFR	Révision 19/01/2010
---	---------------------	--------------------------------------

1. Identification du produit et de la société	
1.1. Identification du produit	
Nom du produit :	ABX Minipack LMG 4,2L
Code produit :	Réf. : 0602050
1.2. Utilisation du produit	
VOIR LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE JOINTE (3)	
1.3. Identification de la société	
	HORIBA ABX SAS - Rue du Caducée - Parc Euromédecine 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tél : + 33 (0) 4 67 14 15 16 Fax : +33 (0)4 67 14 15 17 E-mail : documentation.med@horiba.com
1.4. Numéro d'appel d'urgence	
Société :	+ 800 67 14 15 16
Organisme consultatif officiel français :	ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59

2. Identification des dangers	
Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Oui	
Dangers majeurs :	VOIR LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE JOINTE (3)
Risques spécifiques :	VOIR LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE JOINTE (3)

3. Composition / Informations sur les composants					
3.1. Description du kit					
	L'ABX MINIPACK LMG 4,2 l se compose des éléments suivants :				
	R1 : 0,5 l d'ABX Miniclean				
	R2 : 0,3 l d'ABX Minilyse LMG				
	R3 : 3,4 l d'ABX Minidil LMG				
3.2. Composants dangereux (nom, concentration)					
N° CAS	Numéro CE	Nom	Concentration	Symbole	Risque
VOIR LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE JOINTE (3)					

ABX Miniclean 1L Lot 091228 et suivants	A91A00204FFR	Révision 12/01/2010
--	---------------------	--------------------------------------

1. Identification du produit et de la société	
1.1. Identification du produit	
Nom du produit :	ABX Miniclean 1L
Code produit :	Réf. : 0403010
1.2. Utilisation du produit	
Solution enzymatique avec action protéolytique pour le nettoyage des compteurs de cellules sanguines.	
1.3. Identification de la société	
	HORIBA ABX SAS - Rue du Caducée - Parc Euromédecine 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tél : + 33 (0) 4 67 14 15 16 Fax : +33 (0)4 67 14 15 17 E-mail : documentation.med@horiba.com
1.4. Numéro d'appel d'urgence	
Société :	+ 800 67 14 15 16
Organisme consultatif officiel français :	ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59

2. Identification des dangers	
Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Non	
Dangers majeurs :	Aucun.
Risques spécifiques :	Le produit est nocif en cas d'ingestion et peut entraîner des vomissements, des pertes de connaissance et des diarrhées.

3. Composition / Informations sur les composants					
3.1. Description du kit					
	REACTIF : solution de lavage 1 x 1 l				
3.2. Composants dangereux (nom, concentration) : aucun					
N° CAS	Numéro CE	Nom	Concentration	Symbole	Risque

ABX Miniclean 1L Lot 091228 et suivants	A91A00204FFR	Révision 12/01/2010
--	---------------------	--------------------------------------

4. Premiers soins	
Inhalation :	Pas d'exigences particulières.
Contact cutané :	Laver la peau à l'eau savonneuse.
Contact oculaire :	Laver immédiatement les yeux, rincer également sous les paupières à l'eau pendant 15 minutes au moins.
Ingestion :	Bien rincer la bouche et la gorge à l'eau si le sujet est conscient. Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie : Produit non inflammable	
Agent d'extinction :	Utiliser tous les produits nécessaires pour la zone alentour.
Risques spécifiques :	Non déterminés.
Équipement spécial de protection :	Aucun.
Recommandations complémentaires :	Aucune.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle	
Précautions personnelles :	Porter une blouse de laboratoire, des gants de protection et des lunettes de sécurité.
Précautions pour l'environnement :	Éviter tout écoulement du produit dans les canalisations, les cours d'eau ou les sols.
Méthodes de nettoyage / absorption :	Eponder à l'aide d'un agent absorbant et transvaser dans un contenant approprié. Rincer abondamment la zone contaminée.

7. Manipulation et stockage	
7.1. Manipulation	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Précautions :	Les précautions habituellement en vigueur dans les laboratoires doivent être observées.
Recommandations de manipulation :	Porter des gants et des lunettes de protection en cas de manipulation prolongée.
7.2. Stockage	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Conditions de stockage :	Stocker à une température de 18-25 °C.
Matières incompatibles :	Non déterminés.
Emballage :	Non déterminés.

ABX Miniclean 1L Lot 091228 et suivants	A91A00204FFR	Révision 12/01/2010
--	---------------------	--------------------------------------

8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle	
8.1. Valeurs limites d'exposition	
Paramètres de contrôle particuliers :	Non déterminés.
8.2. Contrôles de l'exposition	
8.2.1. Contrôles de l'exposition sur le poste de travail	
Mesures techniques :	Utiliser l'aération habituelle de la pièce.
Protection respiratoire :	Non requise.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité.
Protection cutanée :	Blouse de laboratoire.
Mesures d'hygiène :	Se laver les mains avant et après usage.
8.2.2. Contrôles de l'exposition environnementale	
Aucun déterminé.	

9. Propriétés physicochimiques			
9.1. Informations générales			
Etat physique :	Liquide.		
Couleur :	Incolore.	Odeur :	Odeur de détergent.
9.2. Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement			
pH :	9,9 +/- 0,2 à 20 °C	Densité relative :	Non déterminée.
Point d'ébullition :	Non déterminé.	Solubilité :	Solution aqueuse miscible à l'eau.
Point d'éclair :	Non déterminé.	Coefficient de partage :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non inflammable	Viscosité :	Non déterminée.
Propriétés explosives :	Non déterminées.	Densité de la vapeur :	Non déterminée.
Propriétés d'oxydation :	Non déterminées.	Taux d'évaporation :	Non déterminé.
9.3. Autres informations			
Non déterminées.			

ABX Miniclean 1L Lot 091228 et suivants	A91A00204FFR	Révision 12/01/2010
--	---------------------	--------------------------------------

10. Stabilité et réactivité	
Conditions à éviter :	Non déterminés.
Matériaux à éviter :	Ce réactif contient moins de 0,1 % d'azide de sodium (conservateur). L'azide de sodium peut réagir avec le plomb et le cuivre pour former un matériau dangereux, l'azide métallique.
Produits de décomposition dangereux :	Non déterminés.
Autres informations :	Aucune.

11. Informations toxicologiques	
Toxicité aiguë :	Non déterminée.
Toxicité chronique :	Non déterminée.
Inhalation :	Non déterminée.
Contact cutané :	Non déterminé.
Contact oculaire :	Non déterminé.
Ingestion :	Le produit peut-être nocif en cas d'ingestion et entraîner des vomissements, des pertes de connaissance et des diarrhées.
Autres informations :	Aucune.

12. Informations écologiques	
12.1. Ecotoxicité :	Non déterminée.
12.2. Mobilité :	Non déterminée.
12.3. Dégradabilité :	Biodégradabilité > à 90 %.
12.4. Potentiel de bioaccumulation :	Non déterminé.
12.5. Résultats de l'évaluation PBT :	Non déterminés.
12.6. Autres effets dangereux :	Non déterminés.

13. Considérations relatives à l'élimination	
Surplus ou déchets (résidus) : Emballage souillé :	Il convient d'éviter ou de réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides sont susceptibles de contenir des résidus de produits. Eliminer tous les déchets, les produits non utilisés et les emballages souillés conformément à la législation en vigueur. En cas de doute sur la réglementation, s'informer auprès des autorités compétentes en la matière.

ABX Miniclean 1L Lot 091228 et suivants	A91A00204FFR	Révision 12/01/2010
--	---------------------	--------------------------------------

14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)	
Informations générales :	Aucune.
Voie aérienne (IATA) :	Non applicable.
Voie terrestre (ADR) :	Non applicable.
Voie maritime (IMDG) :	Non applicable.

15. Informations réglementaires	
Symboles :	Aucun.
Phrases R :	Aucune.
Phrases S :	Aucune.
Substances :	Aucune.
Dispositions particulières et lois afférentes :	Aucune.
Autres exigences réglementaires :	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité.

16. Autres indications	
16.1. Liste des phrases de risques (phrases R) significatives	
Aucun.	
16.2. Restriction d'utilisation recommandée	
Voir les informations particulières données dans les informations sur le produit destinées à l'utilisateur.	
16.3. Autres indications	
<p>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.</p> <p>En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.</p> <p>L'utilisateur est le seul responsable et doit prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.</p>	
16.4. Sources des données clés	
Ce document a été compilé à partir d'informations extraites des documents donnés par nos fournisseurs de matières premières.	
16.5. Révision	
Les sections de la version précédente qui ont été modifiées sont indiquées par une ligne verticale sur le côté gauche du tableau.	

ABX Minilyse LMG 1L	A91A00247HFR	Révision 12/01/2010
----------------------------	---------------------	--------------------------------

1. Identification du produit et de la société	
1.1. Identification du produit	
Nom du produit :	ABX Minilyse LMG 1L
Code produit :	Réf. : 0702010
1.2. Utilisation du produit	
Réactif de lyse des érythrocytes destiné à la numération et la différenciation des leucocytes et à la détermination de l'hémoglobine sur les compteurs de cellules sanguines.	
1.3. Identification de la société	
HORIBA ABX SAS - Rue du Caducée - Parc Euromédecine 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tél : + 33 (0) 4 67 14 15 16 Fax : +33 (0)4 67 14 15 17 E-mail : documentation.med@horiba.com	
1.4. Numéro d'appel d'urgence	
Société :	+ 800 67 14 15 16
Organisme consultatif officiel français :	ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59

2. Identification des dangers	
Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Oui	
Dangers majeurs :	N : Dangereux pour l'environnement.
Risques spécifiques :	R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. En raison de la présence de cyanure de potassium, des émanations acides extrêmement toxiques de cyanure peuvent se former en cas de contact avec un acide.

3. Composition / Informations sur les composants					
3.1. Description du kit					
REAGENT : 1 x 1L : Agent de lyse					
3.2. Composants dangereux (nom, concentration)					
N° CAS	EC N°	Nom	Concentration	Symbole	Risque
112-00-5	203-927-0 (EINECS)	Chlorure de dodécyl-triméthylammonium	2,5 % < C < 20 %	Xn, N	R22, R36/37/38, R50/53

ABX Minilyse LMG 1L	A91A00247HFR	Révision 12/01/2010
----------------------------	---------------------	--------------------------------

4. Premiers soins	
Inhalation :	Faire respirer de l'air frais.
Contact cutané :	Laver la peau à l'eau savonneuse.
Contact oculaire :	Procéder immédiatement à un lavage oculaire à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion :	Bien rincer la bouche et la gorge à l'eau si le sujet est conscient. En cas d'intoxication à l'acide cyanhydrique, pratiquer la respiration artificielle avec apport d'oxygène. Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie : Produit non inflammable	
Agent d'extinction :	Utiliser tous les produits nécessaires pour la zone alentour.
Risques spécifiques :	Non déterminés.
Équipement spécial de protection :	Aucun.
Recommandations complémentaires :	Aucune.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle	
Précautions personnelles :	Porter une blouse de laboratoire, des gants de protection et des lunettes de sécurité.
Précautions pour l'environnement :	Ne jamais éliminer le produit dans les canalisations, l'eau ou le sol.
Méthodes de nettoyage / d'absorption :	Neutraliser à l'aide d'une solution d'hypochlorite de sodium. Après neutralisation, absorber, mais ne pas jeter dans les canalisations (incinération).

7. Manipulation et stockage	
7.1. Manipulation	
Mesures techniques :	Aucune déterminée.
Précautions :	Les précautions habituellement en vigueur dans les laboratoires doivent être observées.
Recommandations de manipulation :	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les voies respiratoires.
7.2. Stockage	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Conditions de stockage :	Conserver dans un récipient hermétique, à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 18 et 25 °C.
Matières incompatibles :	Éviter tout contact avec des éléments acides ou aqueux, sous peine de dégagement de vapeurs d'acide cyanhydrique extrêmement toxiques.
Emballage :	Polyéthylène ou autre plastique.

ABX Minilyse LMG 1L	A91A00247HFR	Révision 12/01/2010
----------------------------	---------------------	--------------------------------

8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle	
8.1. Valeurs limites d'exposition	
Paramètres de contrôle particuliers :	Non déterminés.
8.2. Contrôles de l'exposition	
8.2.1. Contrôles de l'exposition sur le poste de travail	
Mesures techniques :	Utiliser l'aération habituelle de la pièce.
Protection respiratoire :	Non requise.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité.
Protection cutanée :	Blouse de laboratoire.
Mesures d'hygiène :	Se laver les mains avant et après utilisation. Bain oculaire et douche de sécurité en cas de manipulation prolongée.
8.2.2. Contrôles de l'exposition environnementale	
Non déterminés.	

9. Propriétés physicochimiques			
9.1. Informations générales			
Etat physique :	Solution aqueuse liquide.		
Couleur :	Incolore.	Odeur :	Odeur de cyanure.
9.2. Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement			
pH :	10 (+/- 0.5)	Densité relative :	Non déterminée.
Point d'ébullition :	Non déterminé.	Solubilité :	Solution miscible avec l'eau.
Point d'éclair :	Non déterminé.	Coefficient de partage :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non déterminée.	Viscosité :	Non déterminée.
Propriétés explosives :	Non déterminées.	Densité de la vapeur :	Non déterminée.
Propriétés d'oxydation :	Non déterminées.	Taux d'évaporation :	Non déterminé.
9.3. Autres informations			
Aucune.			

ABX Minilyse LMG 1L	A91A00247HFR	Révision 12/01/2010
----------------------------	---------------------	--------------------------------

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :	Eviter tout contact avec les réactifs suivants : ABX Basolyse, ABX Basolyse II. Eviter tout contact avec des éléments acides ou aqueux, sous peine de dégagement de vapeurs d'acide cyanhydrique extrêmement toxiques.
Matériaux à éviter :	Non déterminés.
Produits de décomposition dangereux :	Dégagement de vapeurs d'acide cyanhydrique au contact d'acides.
Autres informations :	Aucune.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	Risque d'intoxication grave en cas d'absorption ou d'inhalation. Cyanure de potassium : LD50, oral, rat : 10 mg/kg
Toxicité chronique :	Non déterminée.
Inhalation :	Non déterminée.
Contact cutané :	Non déterminé.
Contact oculaire :	Non déterminé.
Ingestion :	Non déterminée.
Autres indications :	Aucune.

12. Informations écologiques

12.1. Ecotoxicité :	Pour CAS N° 112-00-5 : Toxicité aiguë sur Daphnia Magna. LC50 = 0,06 mg/L - 24h00.
12.2. Mobilité :	Non déterminée.
12.3. Dégradabilité :	Non déterminée.
12.4. Potentiel de bioaccumulation :	Non déterminé.
12.5. Résultats de l'évaluation PBT :	Non déterminés.
12.6. Autres effets dangereux :	Non déterminés.

13. Considérations relatives à l'élimination

Surplus ou déchets (résidus) : Emballage souillé :	Il convient d'éviter ou de réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides sont susceptibles de contenir des résidus de produits. Eliminer tous les déchets, les produits non utilisés et les emballages souillés conformément à la législation en vigueur. En cas de doute sur la réglementation, s'informer auprès des autorités compétentes en la matière.
---	--

ABX Minilyse LMG 1L	A91A00247HFR	Révision 12/01/2010
----------------------------	---------------------	--------------------------------

14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)	
Informations générales :	Aucune.
Voie aérienne (IATA) :	Non applicable.
Voie terrestre (ADR) :	Non applicable.
Voie maritime (IMDG) :	Non applicable.

15. Informations réglementaires		
Symboles :	N	Dangereux pour l'environnement.
Phrases R :	R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrases S :	S29 S61	Ne pas jeter les résidus à l'égout. Eviter le rejet dans l'environnement.
Substances :	Aucune.	
Dispositions particulières et lois afférentes :	Aucune.	
Autres exigences réglementaires :	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité.	

16. Autres indications	
16.1. Liste des phrases de risques (phrases R) significatives	
R22 R36/37/38 R50/53	Nocif en cas d'ingestion Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
16.2. Restriction d'utilisation recommandée	
Voir les informations particulières données dans les informations sur le produit destinées à l'utilisateur.	
16.3. Autres indications	
<p>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.</p> <p>En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.</p> <p>L'utilisateur est le seul responsable et doit prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.</p>	
16.4. Sources des données clés	
Ce document a été compilé à partir d'informations extraites des documents donnés par nos fournisseurs de matières premières.	
16.5. Révision	
Les sections de la version précédente qui ont été modifiées sont indiquées par une ligne verticale sur le côté gauche du tableau.	

ABX Minidil LMG 10L	A91A00218EFR	Révision 13/01/2010
----------------------------	---------------------	--------------------------------

1. Identification du produit et de la société	
1.1. Identification du produit	
Nom du produit :	ABX Minidil LMG 10L
Code produit :	Réf. : 0802010
1.2. Utilisation du produit	
Tampon de soluté physiologique pour la numération sanguine et la mesure de l'hématocrite sur les compteurs de cellules sanguines.	
1.3. Identification de la société	
	HORIBA ABX SAS - Rue du Caducée - Parc Euromédecine 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tél : + 33 (0) 4 67 14 15 16 Fax : +33 (0)4 67 14 15 17 E-mail : documentation.med@horiba.com
1.4. Numéro d'appel d'urgence	
Société :	+ 800 67 14 15 16
Organisme consultatif officiel français :	ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59

2. Identification des dangers	
Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Non	
Dangers majeurs :	Aucun.
Risques spécifiques :	Peut être nocif en cas d'ingestion et entraîner des vomissements, des pertes de connaissance ou des diarrhées. Irritant pour la peau en cas de contact prolongé.

3. Composition / Informations sur les composants					
3.1. Description du kit					
	REACTIF : 1 x 10 L : Solution saline stabilisée utilisée comme diluant				
3.2. Composants dangereux (nom, concentration) : aucun					
N° CAS	Numéro CE	Nom	Concentration	Symbole	Risque

ABX Minidil LMG 10L	A91A00218EFR	Révision 13/01/2010
----------------------------	---------------------	--------------------------------

4. Premiers soins	
Inhalation :	Pas d'exigences particulières.
Contact cutané :	Rincer la peau à l'eau claire.
Contact oculaire :	Laver immédiatement les yeux, rincer également sous les paupières à l'eau pendant 15 minutes au moins.
Ingestion :	Rincer la bouche et la gorge avec de l'eau et tenter de faire vomir la victime si elle est consciente. Consulter un médecin en cas de perte de connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie : Produit non inflammable	
Agent d'extinction :	Utiliser tous les produits nécessaires pour la zone alentour.
Risques spécifiques :	Non déterminés.
Équipement spécial de protection :	Aucun.
Recommandations complémentaires :	Aucune.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle	
Précautions personnelles :	Porter une blouse de laboratoire, des gants de protection et des lunettes de sécurité.
Précautions pour l'environnement :	Éviter tout écoulement du produit dans les canalisations, les cours d'eau ou les sols.
Méthodes de nettoyage / absorption :	Absorber et jeter à la poubelle. Laver la zone touchée à l'eau claire.

7. Manipulation et stockage	
7.1. Manipulation	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Précautions :	Les précautions habituellement en vigueur dans les laboratoires doivent être observées.
Recommandations de manipulation :	Porter des gants en cas de manipulation prolongée.
7.2. Stockage	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Conditions de stockage :	Conserver à l'abri de la lumière, à une température comprise entre 18 et 25 °C.
Matières incompatibles :	Aucune.
Emballage :	Pas d'exigences particulières.

ABX Minidil LMG 10L	A91A00218EFR	Révision 13/01/2010
----------------------------	---------------------	--------------------------------

8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle	
8.1. Valeurs limites d'exposition	
Paramètres de contrôle particuliers :	Non déterminés.
8.2. Contrôles de l'exposition	
8.2.1. Contrôles de l'exposition sur le poste de travail	
Mesures techniques :	Utiliser l'aération habituelle de la pièce.
Protection respiratoire :	Non requise.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité.
Protection cutanée :	Blouse de laboratoire.
Mesures d'hygiène :	Se laver les mains avant et après usage.
8.2.2. Contrôles de l'exposition environnementale	
Non déterminés.	

9. Propriétés physicochimiques			
9.1. Informations générales			
Etat physique :	Liquide.		
Couleur :	Incolore.	Odeur :	Inodore.
9.2. Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement			
pH :	7,0 +/-0,1	Densité relative :	Non déterminée.
Point d'ébullition :	Non déterminé.	Solubilité :	Solution aqueuse miscible à l'eau.
Point d'éclair :	Non déterminé.	Coefficient de partage :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non inflammable	Viscosité :	Non déterminée.
Propriétés explosives :	Non déterminées.	Densité de la vapeur :	Non déterminée.
Propriétés d'oxydation :	Non déterminées.	Taux d'évaporation :	Non déterminé.
9.3. Autres informations			
Aucune.			

ABX Minidil LMG 10L	A91A00218EFR	Révision 13/01/2010
----------------------------	---------------------	--------------------------------

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :	Non déterminés.
Matériaux à éviter :	Ce réactif contient moins de 0,1 % d'azide de sodium (conservateur). L'azide de sodium peut réagir avec le plomb et le cuivre pour former un matériau dangereux, l'azide métallique.
Produits de décomposition dangereux :	Non déterminés.
Autres indications :	Aucune.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	Non déterminée.
Toxicité chronique :	Non déterminée.
Inhalation :	Non déterminée.
Contact cutané :	Non déterminé.
Contact oculaire :	Non déterminé.
Ingestion :	Non déterminée.
Autres indications :	Aucune.

12. Informations écologiques

12.1. Ecotoxicité :	Non déterminée.
12.2. Mobilité :	Non déterminée.
12.3. Dégradabilité :	Biodégradabilité > 90 %.
12.4. Potentiel de bio-accumulation :	Non déterminé.
12.5. Résultats de l'évaluation PBT :	Non déterminés.
12.6. Autres effets dangereux :	Non déterminés.

13. Considérations relatives à l'élimination

Surplus ou déchets (résidus) : Emballage souillé :	Il convient d'éviter ou de réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides sont susceptibles de contenir des résidus de produits. Éliminer tous les déchets, les produits non utilisés et les emballages souillés conformément à la législation en vigueur. En cas de doute sur la réglementation, s'informer auprès des autorités compétentes en la matière.
---	--

ABX Minidil LMG 10L	A91A00218EFR	Révision 13/01/2010
----------------------------	---------------------	--------------------------------

14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)	
Informations générales :	Aucune.
Voie aérienne (IATA) :	Non applicable.
Voie terrestre (ADR) :	Non applicable.
Voie maritime (IMDG) :	Non applicable.

15. Informations réglementaires	
Symboles :	Aucun.
Phrases R :	Aucune.
Phrases S :	Aucune.
Substances :	Aucune.
Dispositions particulières et lois afférentes :	Aucun
Autres exigences réglementaires :	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité.

16. Autres indications	
16.1. Liste des phrases de risques (phrases R) significatives	
Aucune.	
16.2. Restriction d'utilisation recommandée	
Voir les informations particulières données dans les informations sur le produit destinées à l'utilisateur.	
16.3. Autres indications	
<p>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.</p> <p>En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.</p> <p>L'utilisateur est le seul responsable et doit prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.</p>	
16.4. Sources des données clés	
Ce document a été compilé à partir d'informations extraites des documents donnés par nos fournisseurs de matières premières.	
16.5. Révision	
Les sections de la version précédente qui ont été modifiées sont indiquées par une ligne verticale sur le côté gauche du tableau.	